

# Bilan 2016-2017 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Production : septembre 2017

Le présent document a été préparé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**Coordination et rédaction**

Direction générale des politiques et de la performance ministérielle

**Coordination de la production et édition**

Direction des communications

**Révision linguistique**

Sous la responsabilité de la Direction des communications

**Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :**

Renseignements généraux

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :

**[www.education.gouv.qc.ca](http://www.education.gouv.qc.ca)**

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-80167-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
BREF APERÇU DES ENGAGEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ .....	2
ACTIONS PRIORISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 2016-2019.....	4
1. ACTIONS LIÉES À LA MISSION DU MINISTÈRE .....	4
1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	4
1.2. ÉDUCATION DES ADULTES .....	9
1.3. FORMATION PROFESSIONNELLE.....	10
1.4. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	11
1.5. AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES .....	14
1.6. LOISIR ET SPORT .....	16
2. ACTIONS LIÉES AUX SERVICES À LA POPULATION.....	22
2.1. COMMUNICATION .....	22
2.2. TRAITEMENT DES PLAINTES .....	23
3. ACTIONS MENÉES À TITRE DE GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC .....	24
3.1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT .....	24
3.2. EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES .....	25
ANNEXE : SUIVI DES ENGAGEMENTS DU PLAN 2015-2019 DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX VISANT À FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE <i>À PART ENTIÈRE</i> : <i>POUR UN VÉRITABLE EXERCICE DU DROIT À L'ÉGALITÉ</i> .....	26

## LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AFE .....	Aide financière aux études
AQLPH .....	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
EHDAA.....	Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FGA .....	Formation générale des adultes
FP .....	Formation professionnelle
FQLI.....	Fédération québécoise du loisir en institution
MAMOT.....	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MEES.....	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MF.....	Ministère de la Famille
MSSS.....	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS.....	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ .....	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
OPHQ .....	Office des personnes handicapées du Québec
PAFACV .....	Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances
PAFLPH.....	Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées
PAFONL .....	Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir
PAPSL.....	Politique sur l'activité physique, le sport et le loisir
PDEIPH.....	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
PQI .....	Plan québécois des infrastructures
PSDE .....	Programme de soutien au développement de l'excellence
PSES.....	Programme de soutien aux événements sportifs
PSFSQ .....	Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises
RAMQ.....	Régie de l'assurance maladie du Québec
SAAQ.....	Société de l'assurance automobile du Québec
SCT .....	Secrétariat du Conseil du trésor
SQI .....	Société québécoise des infrastructures
TEVA .....	Transition de l'école vers la vie active

## INTRODUCTION

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale stipule que chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins 50 personnes, à l'exception notamment des établissements scolaires, et chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doivent produire et rendre public annuellement un plan d'action visant à donner aux personnes handicapées un meilleur accès aux documents et aux services qu'ils offrent. Conformément à cette loi, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a publié, en juin 2017, son plan d'action triennal à l'égard des personnes handicapées (2016-2019), qui témoigne de sa volonté de poursuivre, dans le cadre de sa mission, ses efforts pour contribuer à la pleine participation des personnes handicapées à la société québécoise.

Convaincu que les établissements d'enseignement constituent un tremplin pour l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées, le Ministère a orienté ses actions sur l'amélioration des services qui leur sont offerts à tous les ordres d'enseignement, du primaire à l'université. Il a également maintenu son soutien à ses différents partenaires nationaux, régionaux et locaux des domaines du loisir et du sport pour favoriser une plus grande participation des personnes handicapées aux activités récréatives et sportives.

Le bilan de l'année financière 2016-2017 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019 présente d'abord un bref aperçu des engagements du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur par secteur d'activité. Il précise ensuite les actions priorisées au cours de la période 2016-2019, ainsi que les résultats atteints au cours de l'année et les suites à donner.

Enfin, un tableau en annexe rend compte des engagements pris par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en œuvre de la politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*.

## BREF APERÇU DES ENGAGEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019 contient 32 actions rattachées à 29 objectifs qui sont répartis selon trois catégories : les actions liées à la mission du Ministère, les actions liées aux services à la population et les actions menées à titre de gestionnaire d'un organisme public. Le détail de ces actions est présenté à la section suivante.

<b>ACTIONS LIÉES À LA MISSION DU MINISTÈRE</b>	
Secteur	Nombre d'actions
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	Quatre actions
Éducation des adultes	Quatre actions
Formation professionnelle	Deux actions
Enseignement supérieur	Cinq actions
Aide financière aux études	Deux actions
Loisir et sport	Six actions
<b>ACTIONS LIÉES AUX SERVICES À LA POPULATION</b>	
Secteur	Nombre d'actions
Communication	Deux actions
Traitement des plaintes	Deux actions
<b>ACTIONS MENÉES À TITRE DE GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC</b>	
Secteur	Nombre d'actions
Accessibilité des lieux et processus d'approvisionnement	Quatre actions
Embauche des personnes handicapées	Une action

## ACTIONS PRIORISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 2016-2019

1. ACTIONS LIÉES À LA MISSION DU MINISTÈRE					
1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Complexité et diversité de l'offre de services destinés aux élèves handicapés	Améliorer les services offerts aux EHDAA dans les écoles primaires et secondaires	Soutenir les commissions scolaires offrant des services aux élèves handicapés			
		✓ Attribuer une aide financière de 18 M\$ pour le soutien à l'intégration des élèves handicapés en classe ordinaire	✓ Montant alloué prévu dans les règles budgétaires des commissions scolaires	✓ En 2016-2017, 18,6 M\$ ont été attribués par l'entremise des règles budgétaires des commissions scolaires.	✓ Poursuivre l'attribution des sommes par l'entremise des règles budgétaires.
		✓ Attribuer une aide financière de 1,4 M\$ pour l'achat de mobilier ou d'équipement adaptés et de 6,6 M\$ pour faciliter aux élèves handicapés l'accès aux technologies de l'information et de la communication	✓ Montant alloué prévu dans les règles budgétaires des commissions scolaires	✓ En 2016-2017, 1,4 M\$ pour l'achat de mobilier ou d'équipement adaptés et 6,6 M\$ pour faciliter aux élèves handicapés l'accès aux technologies de l'information et de la communication ont été attribués par l'entremise de la mesure 30810 des règles budgétaires des commissions scolaires.	✓ Poursuivre l'attribution des sommes par l'entremise des règles budgétaires.
		✓ Faciliter l'accès à des projets pédagogiques particuliers	✓ Transmission d'une lettre à tous les directeurs généraux des commissions scolaires concernant les demandes de dérogation pour un projet pédagogique particulier	✓ Une lettre a été transmise en novembre 2016 par le directeur général du service de soutien aux élèves.	✓ Action réalisée.
		Réviser certains programmes d'études adaptés et élaborer des contenus d'apprentissage			

### 1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Mettre en place le programme <i>Compétences axées sur la participation sociale</i> (CAPS) pour les 6-15 ans	✓ Offre du nouveau programme	✓ La version provisoire du programme éducatif CAPS a été révisée au cours de l'année. La version officielle est dans l'attente d'une approbation ministérielle.	✓ Recevoir l'approbation ministérielle.
		✓ Élaborer un programme adapté destiné aux élèves de 16 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle moyenne ou sévère	✓ Offre du nouveau programme	✓ Une revue de littérature a été effectuée en 2016-2017.	✓ Les travaux de rédaction s'amorceront officiellement à l'automne 2017.
		✓ Mettre en œuvre des contenus d'apprentissage en éducation à la sexualité chaque année, du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire, dans des écoles pilotes en vue d'une application à l'ensemble des écoles	✓ Offre des contenus	✓ Le projet pilote mis en place dans 19 écoles à l'automne 2015 s'est poursuivi, ainsi qu'il était prévu, pendant l'année scolaire 2016-2017.	✓ En avril 2017, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a annoncé que toutes les écoles souhaitant intégrer des apprentissages en éducation à la sexualité dans leurs services éducatifs pourraient le faire au cours de l'année scolaire 2017-2018. Le Ministère soutiendra les commissions scolaires et les établissements privés qui souhaiteront prendre part à ce déploiement.
			✓ Suivi de la mise en œuvre	✓ Un bilan de la première année du projet pilote a été rendu public sur le site Web du Ministère, à l'adresse suivante : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/consultation-sur-le-projet-pilote-deducation-a-la-sexualite/">http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/consultation-sur-le-projet-pilote-deducation-a-la-sexualite/</a> .	
		✓ Mettre en œuvre des contenus d'apprentissage en orientation scolaire et professionnelle chaque année, de la 5 <sup>e</sup> année du primaire à la 5 <sup>e</sup> année du secondaire	✓ Offre des contenus	✓ Cette action débutera dès septembre 2017.	✓ La mise en œuvre obligatoire des contenus en orientation scolaire et professionnelle débutera dès septembre 2017 pour tous les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire.
			✓ Suivi de la mise en œuvre	✓ Cette action débutera septembre 2017.	

1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Élaborer un référentiel d'intervention pour les élèves de 10 à 15 ans : volets de l'écriture et de la mathématique	✓ Offre des référentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le référentiel du volet de l'écriture est prêt.</li> <li>✓ Des rencontres de présentation ont eu lieu dans quelques régions.</li> <li>✓ Les travaux portant sur le référentiel du volet de la mathématique sont en cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Publier le référentiel du volet de l'écriture.</li> <li>✓ Présenter une version du référentiel du volet de la mathématique pour une première étape d'approbation.</li> </ul>
Défis rencontrés par les élèves handicapés tout au long de leur parcours, notamment lors des moments de transition	Favoriser la réussite scolaire des élèves handicapés	Soutenir les commissions scolaires offrant des services aux élèves handicapés par l'élaboration d'outils destinés au réseau en ce qui concerne les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage			
		✓ Veiller à ce que la démarche du plan d'intervention soit utilisée	✓ Nombre de plans d'intervention mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les dernières données pour l'année scolaire 2015-2016 font état de 207 016 plans d'intervention personnalisés actifs au préscolaire, au primaire et au secondaire, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>– 5 430 au préscolaire;</li> <li>– 98 778 au primaire;</li> <li>– 102 808 au secondaire.</li> </ul> </li> </ul>	✓ Poursuivre la collecte d'information sur le nombre de plans d'intervention mis en place.
		✓ Soutenir la mise en œuvre de démarches de TEVA pour les élèves handicapés	✓ Activités de soutien mises en place	✓ Un guide sur la TEVA a été élaboré, puis traduit en anglais. Ce guide est présentement dans l'attente d'une approbation ministérielle.	✓ Les membres du comité interministériel se rencontreront pour planifier la diffusion de ce guide et les activités de soutien à mettre en place par la suite.
		✓ Faciliter l'arrimage lors de la transition entre le secondaire et le collégial	✓ Mise en place de mécanismes pour assurer l'arrimage	✓ Un comité interne a été mis en place au MEES pour déterminer les suites à donner.	✓ Poursuivre les travaux auprès du Comité de liaison enseignement supérieur – enseignement collégial (CLESEC).

1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		Soutenir les commissions scolaires offrant des services aux élèves handicapés par des formations et de l'accompagnement			
		✓ Poursuivre le soutien et la formation du milieu scolaire dans le cadre du mandat des services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire, notamment en offrant des formations portant sur les interventions à privilégier auprès des élèves ayant une surdit�	✓ Nombre de personnes-ressources des services r�gionaux de soutien et d'expertise ✓ Suivi des plans d'action nationaux des services r�gionaux de soutien et d'expertise	✓ En 2016-2017, 85 personnes-ressources ont �t� mises � contribution. ✓ Plusieurs �l�ments du plan d'action visent � soutenir les commissions scolaires pour l'int�gration des �l�ves ayant une d�ficience auditive (ex. : soutenir la formation des interpr�tes, faire conna�tre les fonctions d'aide). ✓ Les personnes-ressources rendent disponible une offre de formation aux commissions scolaires.	✓ Poursuivre la formation et le soutien aupr�s du milieu scolaire.
		✓ Faire conna�tre les bonnes pratiques	✓ Suivi des plans d'action nationaux des services r�gionaux de soutien et d'expertise	✓ Le MEES a organis� deux rencontres nationales pour l'ensemble des personnes-ressources. Lors de ces rencontres, cinq formations en lien avec les donn�es issues de la recherche ont �t� offertes.	✓ Poursuivre les plans d'action.
Difficult� d'acc�s � l'information sur les programmes et services offerts	Poursuivre et d�velopper les actions de partenariat avec les diff�rents minist�res et organismes	Coordonner les travaux interminist�riels favorisant la mise en place d'un continuum de services int�gr�s pour les jeunes ou contribuer � ces travaux			

1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Contribuer aux travaux du comité interministériel sur la planification individualisée et coordonnée des services piloté par l'Office des personnes handicapées du Québec	✓ Élaboration, adoption et déploiement de balises consensuelles portant sur les six leviers de la politique <i>À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité</i>	✓ Le comité interministériel a tenu deux rencontres, soit une en juin 2016 et une autre en février 2017. Un bilan des résultats obtenus lors des consultations menées au sein de plusieurs directions du MEES, du MF, du MSSS et du MTESS, en 2015-2016, a été produit. Une consultation a également été menée auprès du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées et un bilan a été établi. À la suite de ces consultations, une version provisoire des balises consensuelles a été élaborée.	✓ S. O.
Manque d'expertise des intervenants du réseau privé dans un contexte d'augmentation du nombre d'EHDA	Favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves handicapés dans les établissements d'enseignement privés	Mettre en œuvre des actions pour favoriser l'intégration des élèves handicapés dans les établissements d'enseignement privés en poursuivant, notamment, l'accompagnement des établissements dans cette démarche et en développant de nouveaux mécanismes d'accompagnement			
		✓ Attribuer une aide financière de 2,4 M\$ pour l'achat de mobilier ou d'équipement adaptés et pour faciliter aux élèves handicapés l'accès aux technologies de l'information et de la communication	✓ Montant alloué dans les règles budgétaires des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de l'attribution de subventions	✓ Pour l'année scolaire 2016-2017, un montant de 2,1 M\$ a été accordé aux établissements d'enseignement pour les soutenir dans le cadre de la mesure 30110.	✓ Le même montant sera alloué aux établissements privés en 2017-2018 pour permettre l'achat de mobilier ou d'équipement adaptés.

### 1.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attribuer une aide financière de 2 M\$ pour permettre aux écoles privées régulières de réaliser un projet en adaptation scolaire visant le soutien des EHDAA afin de favoriser l'admission et l'accompagnement de ces élèves dans ces écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Montant alloué dans les règles budgétaires des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de l'attribution de subventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour l'année scolaire 2016-2017, un montant de 1 M\$ a été accordé aux établissements d'enseignement pour la réalisation de ce projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour l'année scolaire 2017-2018, ce montant sera augmenté d'au moins 1 M\$.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer un soutien et organiser de la formation continue des intervenants scolaires du milieu privé afin d'offrir des services adaptés aux EHDAA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Personnes-ressources mises à la disposition des établissements d'enseignement privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au total, 158 établissements ont reçu un soutien soit par courriel, par téléphone ou en personne sur une possibilité de 245.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuivre la formation et le soutien auprès des établissements d'enseignement.</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation de formations et de rencontres d'accompagnement pour les intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des formations portant sur la démarche du plan d'intervention, sur la gestion des tâches et du temps de la démarche lié au plan d'intervention pour les gestionnaires ainsi que sur la différenciation pédagogique ont été offertes aux établissements d'enseignement. Une formation portant sur le référentiel concernant les élèves ayant des difficultés de comportement a aussi été offerte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des formations portant sur les référentiels d'intervention en écriture et en mathématique et sur la démarche de soutien à la réussite de l'élève sont prévues.</li> </ul>

1.2. ÉDUCATION DES ADULTES					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque de matériel adapté lié aux programmes d'études	Améliorer les services d'éducation des adultes offerts aux personnes handicapées	✓ Soutenir la production de matériel et le développement d'instruments divers (documents en braille, vidéos pour malentendants, etc.) destinés aux adultes handicapés	✓ Nombre de documents adaptés produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le matériel pédagogique en français de 3<sup>e</sup> secondaire a été transcrit en braille pour les élèves ayant une déficience visuelle.</li> <li>✓ Le matériel pédagogique en anglais de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire a été transcrit en braille pour les élèves ayant une déficience visuelle.</li> <li>✓ Des situations d'apprentissage et un examen d'écoute ont été produits pour les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire ayant une déficience auditive (vidéos en langue des signes québécoise).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Transcrire en braille le matériel pédagogique de la formation de base diversifiée (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire).</li> <li>✓ Produire des situations d'apprentissage et un examen d'écoute (vidéos en langue des signes québécoise) pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire ayant une déficience auditive.</li> </ul>
Manque de diversité dans les services offerts	Améliorer la persévérance et la réussite scolaires des personnes handicapées	✓ Amorcer la production d'épreuves officielles numérisées (mesure aidante pour les élèves ayant des besoins particuliers dont les élèves handicapés)	✓ Nombre d'épreuves produites	✓ Les épreuves de la 4 <sup>e</sup> et de la 5 <sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde, en mathématique et en science ont été adaptées au logiciel WordQ.	✓ Toute nouvelle épreuve du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire aura été adaptée au logiciel WordQ.
	Améliorer les services aux adultes handicapés	✓ Soutenir financièrement les centres d'éducation des adultes en offrant des services aux adultes handicapés	✓ Montant attribué annuellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un montant de 18 200 \$ a été attribué pour la transcription en braille.</li> <li>✓ Un montant de 17 966 \$ a été attribué pour les vidéos en langue des signes québécoise.</li> </ul>	✓ D'autres allocations seront versées pour poursuivre les projets à l'intention des élèves ayant une déficience visuelle et de ceux ayant une déficience auditive.
	Accroître, dans les centres d'éducation des adultes, les modes de diffusion favorisant le réseautage, le partage et le transfert d'expertise entre les partenaires en ce qui a trait aux personnes handicapées	✓ Soutenir les initiatives des commissions scolaires, notamment celles concernant les adultes handicapés, en rapport avec l'objectif visé (réseautage, partage d'expertise, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'outils promotionnels utilisés</li> <li>✓ Nombre de présentations de matériel ou d'expériences à des tables ou à des colloques</li> </ul>	✓ Trois sessions ont été offertes par le MEES au personnel enseignant travaillant auprès d'adultes handicapés et dans le réseau au moyen du Web (accompagnement, diversification des moyens d'enseignement, etc.).	✓ Trois autres sessions auront lieu en 2017-2018.

1.3. FORMATION PROFESSIONNELLE					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Méconnaissance des services offerts par le MSSS et des possibilités d'accès à l'information	Faire connaître les outils d'information existants au personnel des établissements de formation professionnelle pour favoriser une offre de services de qualité au regard des besoins des personnes handicapées	✓ Soutenir le réseau des commissions scolaires dans son processus d'accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle, notamment les élèves handicapés, en animant des formations	✓ Nombre de formations offertes	<p>✓ Un total de 3 sessions d'information et de formation portant sur les services éducatifs complémentaires ont été offertes en VIA, de façon à rejoindre les intervenants concernés et le personnel de direction qui les soutient dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle. Ces présentations ont rejoint de 250 à 400 personnes travaillant dans des centres de formation (intervenants, membres du personnel enseignant, directeurs, etc.). Elles portaient sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <i>Conception universelle des apprentissages</i> (20 mai 2016);</li> <li>– <i>Accompagnement du personnel enseignant en formation professionnelle visant l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers</i> (18 novembre 2016);</li> <li>– <i>Fonctions exécutives</i> (16 mars 2017).</li> </ul>	✓ Les vidéos ainsi que les réponses aux questions et les présentations PowerPoint ont été mises en ligne sur le site Web des services éducatifs complémentaires de la FGA et de la FP : <a href="http://www2.carrefourfga.com/SCFGAFP/">http://www2.carrefourfga.com/SCFGAFP/</a> .
Difficultés éprouvées au regard de l'accès à une formation qualifiante ou de la réussite scolaire sans l'aide nécessaire	Améliorer la persévérance et la réussite scolaires des personnes handicapées en mettant en œuvre des actions favorisant l'accès à la formation professionnelle	✓ Développer les services éducatifs complémentaires visant à améliorer la persévérance et la réussite scolaires des élèves handicapés	✓ Nombre d'actions réalisées ayant cette visée		

1.4. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritésées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Conséquences de l'augmentation rapide du nombre d'étudiants sur : –l'organisation locale des services; –les pratiques pédagogiques du personnel enseignant; –l'organisation de l'enseignement	Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur des étudiants en situation de handicap	✓ Soutenir financièrement les établissements d'enseignement collégial et universitaire pour l'organisation et l'offre de services aux étudiants en situation de handicap	✓ Montants alloués	✓ En 2016-2017, un montant de 34,17 M\$ a été alloué pour soutenir les collèges et les universités dans l'organisation et l'offre de services aux étudiants en situation de handicap : – collèges publics : 21,50 M\$; – collèges privés subventionnés : 1,11 M\$; – universités : 11,56 M\$.	✓ En 2017-2018, le MEES poursuivra son soutien financier aux collèges et aux universités pour l'organisation et l'offre de services dans les collèges. À cet effet, une somme de 40,15 M\$ est prévue.
	Soutenir la réussite scolaire des étudiants du collégial en situation de handicap	✓ Soutenir financièrement les établissements d'enseignement collégial en vue de libérer des enseignants de leur charge d'enseignement, notamment pour : – offrir un encadrement ou un accompagnement individualisé; – développer des activités pédagogiques adaptées; – mettre sur pied des projets mobilisateurs; – adapter des activités pédagogiques ou du matériel d'apprentissage en fonction de pratiques pédagogiques inclusives, dont la conception universelle de l'apprentissage	✓ Montants alloués  ✓ Nombre d'enseignants équivalents temps complet (ETC) libérés par les collèges	✓ En 2016-2017, un montant de 10,72 M\$ a été alloué aux collèges dans le cadre de cette action : – collèges publics : 10,07 M\$; – collèges privés subventionnés : 0,65 M\$.  ✓ Les données portant sur le nombre d'enseignants ETC libérés par les collèges seront disponibles le 1 <sup>er</sup> décembre 2017.	✓ En 2017-2018, le MEES poursuivra son soutien financier aux collèges dans le cadre de cette mesure. À cet effet, une somme de 10,86 M\$ est prévue.

1.4. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque d'information sur les services offerts aux étudiants pour favoriser leur intégration au marché du travail	Informers le personnel des établissements d'enseignement collégial et universitaire sur les outils d'information en lien avec le marché du travail pour favoriser une offre de services de qualité qui répond aux besoins des étudiants	✓ Diffuser les outils d'information auprès du personnel responsable des services aux étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial et universitaire, selon la disponibilité des outils produits	✓ Nombre de documents diffusés	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cette action n'a pas été entreprise.</li> <li>✓ Le MEES est dans l'attente d'outils qui doivent être produits par le MTESS pour la réalisation de cette action.</li> </ul>	✓ En 2017-2018, le MEES diffusera les outils d'information qui auront été produits par le MTESS auprès des responsables des services aux étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial et universitaire.
Manque de précisions sur les besoins de formation en interprétation visuelle	Identifier les besoins de formation en interprétation visuelle	✓ Réaliser un complément à l' <i>Étude sur la profession d'interprète visuel au Québec</i> pour établir, entre autres, les besoins récurrents de main-d'œuvre en matière d'interprétation visuelle et analyser l'ensemble des études et des données sur ce sujet	✓ Étude transmise aux partenaires concernés	✓ L'étude a été effectuée.	✓ S. O.
		✓ À la suite de ces travaux, déterminer le dispositif de formation à mettre en place en matière d'interprétation visuelle (en collaboration avec les différents milieux)	✓ Type de dispositif de formation approprié en interprétation visuelle	✓ Un programme de formation actualisé est en cours d'approbation.	✓ Cette action a été réalisée.

1.4. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Cadres méthodologiques ne permettant pas de tenir compte de cette clientèle dans l'élaboration des programmes	Bonifier la prise en compte des personnes ayant des besoins particuliers (dont les personnes handicapées) dans l'élaboration des programmes d'études techniques	✓ Réviser le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques et, à cette occasion, analyser les enjeux associés à la prise en compte systématique de la réalité des personnes handicapées (réalisation en 2017-2018 et en 2018-2019 seulement)	✓ Documents méthodologiques adaptés pour l'élaboration des programmes d'études techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un travail exploratoire a été amorcé en 2015-2016 et les travaux se sont poursuivis en 2016-2017.</li> <li>✓ Toutefois, le cadre actuel n'empêche pas la prise en compte de cette clientèle dans les programmes officiels, notamment lorsqu'il s'agit d'utilisateurs avec lesquels les professionnels auront à interagir dans le cadre de leurs fonctions. La révision du cadre viendra formaliser cette situation.</li> </ul>	✓ Poursuivre les travaux.

1.5. AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Processus menant à une aide financière	Favoriser l'accès à l'aide financière aux études pour les personnes handicapées	✓ Organiser des activités de formation générale sur les mesures d'aide financière	✓ Nombre d'activités offertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation générale, y compris le volet «déficience fonctionnelle majeure (DFM) » : 22 formations, 200 participants (internes et externes)</li> <li>✓ Formation portant sur le Programme d'allocation pour des besoins particuliers : 11 formations, 113 participants (internes et externes)</li> <li>✓ Total : 33 formations, 313 participants</li> </ul>	✓ Les formations sont données chaque année.
		✓ Maintenir l'accessibilité de l'information générale à propos de l'Aide financière aux études, sur le site Web du Ministère, ainsi que dans le document <i>Une aide à votre portée</i>	✓ Nombre de plaintes reçues provenant d'étudiants handicapés et ayant un lien avec les processus de demande d'aide et l'information sur les mesures offertes	✓ Selon le système ministériel de gestion des plaintes Sentinelle, du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017, 35 étudiants handicapés ou leurs proches (parents, conjoints, répondants) avaient déposé 37 plaintes.	✓ Toutes les plaintes sont fermées (dossiers réglés).
		✓ Maintenir l'accès, pour les bénéficiaires adultes du Programme d'allocation pour des besoins particuliers et des services en ligne de l'Aide financière aux études sur le site Web du Ministère			
		✓ Maintenir le versement des montants d'aide financière par dépôt direct dans le compte bancaire des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses et du Programme d'allocation pour des besoins particuliers			

1.5. AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Adaptation des programmes d'aide financière à l'évolution rapide des besoins de cette clientèle	Assurer un traitement équitable et sur mesure aux personnes handicapées poursuivant des études	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entamer des travaux en vue de réviser les critères d'admissibilité et les mesures offertes en ce qui concerne les personnes handicapées dans le cadre des programmes d'aide financière aux études pour que ceux-ci soient en conformité avec la définition d'une personne handicapée, ainsi que le stipule la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de modifications apportées à la Loi sur l'aide financière aux études ou au Règlement sur l'aide financière aux études, ou aux deux, dans la section portant sur la situation des personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une proposition a été préparée et soumise pour consultation à l'OPHQ. Elle fait état de la possibilité de modifier plusieurs articles du Règlement pour l'année 2018-2019.</li> <li>✓ Une demande d'avis a été soumise à la Direction des affaires juridiques sur les modifications souhaitées.</li> <li>✓ Une réponse est attendue de l'OPHQ et de la Direction des affaires juridiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuivre les travaux.</li> </ul>

1.6. LOISIR ET SPORT					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Possibilités réduites de pratiquer des loisirs, des sports ou des activités physiques en raison d'un manque de soutien spécialisé <sup>1</sup>	Augmenter le niveau de pratique de loisirs, de sports ou d'activités physiques chez les personnes handicapées	✓ Inclure, dans la future politique sur l'activité physique, le sport et le loisir actif, des enjeux auxquels les personnes handicapées doivent faire face et des orientations prenant en compte leur situation (réalisation en 2016-2017)	✓ Nombre d'orientations tenant compte des personnes handicapées incluses dans la future politique	✓ La Politique sur l'activité physique, le sport et le loisir (PAPSL) a été lancée en avril 2017. Elle comprend une orientation spécifique pour les personnes handicapées, soit « Faciliter la participation des personnes, des groupes ou des communautés qui ont des besoins particuliers ».	✓ Mettre en œuvre des mesures prévues dans le cadre de la PAPSL.
	Améliorer les lieux de pratique et les services offerts de sorte qu'ils favorisent l'intégration des personnes handicapées dans des activités de loisir, de sport ou physiques	✓ Veiller à ce que les installations, les aménagements et les sites financés à l'aide du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives tiennent compte des critères d'accessibilité en ce qui concerne les personnes handicapées	✓ Nombre de projets soutenus tenant compte des critères d'accessibilité	✓ En 2016-2017, 96 projets ont été soutenus dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phases II et III). Bien que la plupart des projets prennent en considération les critères d'accessibilité des personnes handicapées, l'application de ces critères à tous les projets ne peut être confirmée.	✓ Un nouvel appel de projets devrait être lancé d'ici à la fin de l'année 2017 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase IV). Une enveloppe de 100 M\$ sera alors disponible.
		✓ Soutenir les camps de vacances pour des projets s'adressant à des personnes handicapées dans le cadre du PAFACV – Volet <i>Soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air</i>	✓ Nombre de projets soutenus s'adressant à des personnes handicapées	✓ Pour l'année financière 2016-2017, 12 projets en immobilisation visant les personnes handicapées ont été retenus pour un soutien financier.	✓ Ce volet n'existe plus dans le PAFACV 2017-2020. Toutefois, pour être admissible, un camp de vacances doit rendre « accessibles ses services à toutes les personnes intéressées (sans égard à leur revenu, [...] à leur handicap [...]) ».
✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 193 503 \$				

<sup>1</sup> Notamment un manque d'accompagnement, de transport adapté, d'accessibilité physique et financière, d'équipement adapté, d'animation assurée par un personnel formé ou de mesures de sécurité adaptées.

1.6. LOISIR ET SPORT					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
	Faciliter la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport ou physiques	✓ Soutenir les organisations dans le cadre du PAFLPH	✓ Montant total alloué	✓ 1 438 500 \$	✓ Le PAFLPH a été fusionné avec le Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées 2017-2020.
		✓ PAFLPH : volet <i>Soutien à l'accompagnement</i>	✓ Nombre d'organisations soutenues	✓ Environ 500 organismes et municipalités soutenus	
			✓ Nombre de personnes handicapées touchées	✓ Plus de 6 000 personnes handicapées soutenues	
			✓ Nombre d'accompagnateurs touchés	✓ 3 000 accompagnateurs soutenus	
		✓ PAFLPH : volet <i>Soutien aux projets</i>	✓ Nombre de projets soutenus	✓ Plus de 200 projets d'organismes locaux soutenus	
		✓ Maintenir le soutien aux fédérations œuvrant auprès des athlètes handicapés dans le cadre du PSFSQ	✓ Nombre de fédérations handisports soutenues	✓ 5 fédérations soutenues	✓ Le même montant sera alloué en 2017-2018.
			✓ Montant total alloué aux fédérations handisports	✓ 325 074 \$	
		Soutenir les camps de vacances dans le cadre du PAFACV			
✓ PAFACV : volet <i>Soutien à l'accessibilité pour les</i>	✓ Nombre de camps de vacances spécialisés soutenus	✓ 14 camps spécialisés soutenus	✓ Le PAFACV 2017-2020 a été lancé.		

1.6. LOISIR ET SPORT					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		<i>personnes en situation de pauvreté</i>	✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 775 131 \$	
		✓ PAFACV : volet <i>Soutien à l'accompagnement des personnes handicapées</i>	✓ Nombre de camps de vacances soutenus	✓ 24 camps soutenus pour ce volet	
			✓ Nombre de personnes handicapées touchées	✓ 1 380 personnes soutenues	
			✓ Nombre d'accompagnateurs touchés	✓ 287 accompagnateurs embauchés	
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 131 498 \$	
		✓ PAFACV : volet <i>Soutien aux projets spéciaux en accessibilité</i>	✓ Nombre de projets soutenus s'adressant à des personnes handicapées	✓ 2 projets spéciaux retenus dans 2 camps de vacances différents	
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 24 900 \$	
		✓ Mettre en œuvre et poursuivre annuellement le volet concernant les personnes handicapées de l'initiative <i>Population active</i>	✓ Nombre de projets soutenus s'adressant à des personnes handicapées	✓ Un projet national de l'AQLPH a été soutenu en 2016-2017 à hauteur de 99 500 \$. Ce projet visait à faire l'achat de matériel durable adapté aux personnes handicapées et favorisant directement la pratique d'activités physiques et de loisirs.	✓ Un projet national pourrait être lancé d'ici à la fin de l'année 2017 dans le cadre de l'initiative <i>Population active</i> afin de soutenir la pratique d'activités physiques et de loisirs chez les personnes handicapées.
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ Un soutien financier de 80 000 \$ a été accordé à la FQLI pour aider 94 organismes en ce qui concerne l'achat de matériel durable favorisant directement la pratique d'activités physiques et de loisirs.	

1.6. LOISIR ET SPORT					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Poursuivre l'initiative <i>École active</i> et soutenir des écoles dans des projets s'adressant à des personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de projets soutenus s'adressant à des personnes handicapées</li> <li>✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans le cadre de l'initiative <i>École active</i>, 4 projets s'adressant aux personnes handicapées ont été soutenus, rejoignant ainsi 1 011 élèves au total.</li> <li>✓ Le montant alloué aux projets soutenus s'adressant aux personnes handicapées totalise 18 650 \$.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un appel de projets s'est terminé en février 2017 dans le cadre de l'initiative <i>École active</i>. Le nombre total de projets s'adressant aux personnes handicapées ainsi que le montant total accordé à ces projets restent à être déterminés.</li> </ul>
	Assurer un partage des responsabilités des organismes de loisir et de sport pour ce qui est des personnes handicapées et veiller à leur concertation	✓ Poursuivre le soutien aux organismes, dont l'AQLPH et la FQLI, par le PAFONL	✓ Montants alloués aux organismes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ AQLPH : 130 250 \$</li> <li>✓ FQLI : 132 953 \$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le PAFONL 2017-2021 a été lancé en septembre 2017.</li> </ul>
		✓ Soutenir financièrement les entités régionales offrant des services en matière de loisir et de sport dans le développement de la mission régionale de loisir pour les personnes handicapées	✓ Montant total alloué	✓ 17 unités régionales de loisir et de sport soutenues (1 200 920 \$)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées 2017-2020 a été lancé.</li> </ul>
	Faciliter le cheminement des athlètes handicapés vers l'excellence	✓ Maintenir le soutien aux athlètes handicapés et aux fédérations qui les appuient pour la pratique sportive dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de fédérations handisports soutenues</li> <li>✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 9 fédérations soutenues</li> <li>✓ 31 000 \$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour le soutien aux événements sportifs, la situation varie légèrement d'une année à l'autre en fonction des demandes.</li> </ul>
		✓ Soutenir les événements sportifs internationaux pour athlètes handicapés dans le cadre du Fonds pour le développement	✓ Nombre d'événements soutenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En 2016-2017, un événement a été soutenu par l'entremise du Fonds dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les demandes qui seront soumises annuellement au Fonds dans le cadre de ce programme seront analysées.</li> </ul>

1.6. LOISIR ET SPORT					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		du sport et de l'activité physique <sup>2</sup>	✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ L'aide accordée pour cet événement a été de 35 000 \$ (l'événement comportait toutefois 2 volets).	
		✓ Soutenir les fédérations handisports dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	✓ Nombre de fédérations handisports soutenues	✓ 5 fédérations soutenues	✓ Le même montant sera alloué en 2017-2018.
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 200 969 \$	
		✓ Soutenir les athlètes handicapés reconnus comme étant de niveau « Excellence » de même que leurs entraîneurs dans le cadre du programme Équipe Québec	✓ Nombre d'athlètes handicapés boursiers	✓ 80 athlètes handicapés	✓ Pour le soutien aux athlètes et aux entraîneurs, la situation varie légèrement d'une année à l'autre en fonction des demandes.
			✓ Nombre d'entraîneurs boursiers	✓ 18 entraîneurs	
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 758 500 \$	
	Offrir un environnement stimulant, sécuritaire et respectueux qui convient aux participants	Soutenir des projets visant la qualité de l'expérience des personnes handicapées dans les loisirs et les sports, notamment par :			
		✓ la Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées (FACC);	✓ Nombre de formateurs	✓ 29 nouveaux formateurs, soit 95 personnes formées depuis 2011	✓ Les formations sont données chaque année.
			✓ Nombre de personnes formées	✓ 551 accompagnateurs formés, soit 2 080 personnes depuis 2011	
		✓ la sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées aux activités de loisir;	✓ Nombres de formateurs	✓ N. D.	✓ Les formations sont données chaque année.
	✓ Nombre de personnes formées		✓ Plus de 360 personnes ont suivi la formation portant sur la sensibilisation.		

<sup>2</sup> Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique permet de gérer les programmes suivants : Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, Programme de soutien aux événements sportifs internationaux et Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling.

1.6. LOISIR ET SPORT					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
			✓ Nombres d'événements tenus	✓ Une formation portant sur la sensibilisation a été présentée dans 24 camps de vacances.	
		✓ le cadre de référence en matière d'intégration des personnes handicapées dans les camps de vacances;	✓ Publication du cadre de référence	✓ Les travaux menant à l'élaboration du guide ont permis de rencontrer plus de 100 gestionnaires de camps.	✓ Poursuivre les travaux.
			✓ Nombre de signataires adhérant au cadre de référence	✓ Une tournée du Québec a permis de rejoindre environ 200 municipalités et plus de 400 gestionnaires de camps.	
		✓ le service de soutien professionnel aux organismes aux prises avec des problématiques d'intégration des personnes handicapées aux activités de loisir	✓ Service offert	✓ S. O.	✓ Poursuivre les travaux.
			✓ Nombre d'organismes soutenus	✓ L'Université du Québec à Trois-Rivières a été soutenue dans une recherche sur les pratiques inspirantes.	
		Soutenir les organisations dans le développement de règlements de sécurité s'appliquant aux loisirs et aux sports pratiqués par les personnes handicapées	✓ Nombre d'organismes soutenus	✓ Un projet de règlements de sécurité a été élaboré avec une fédération handisport.	✓ L'approbation du ministre est attendue pour ce projet.

## 2. ACTIONS LIÉES AUX SERVICES À LA POPULATION

### 2.1. COMMUNICATION

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés d'accès à certains documents	Faciliter l'accès à certains documents pour les personnes handicapées	✓ Maintenir l'accessibilité de l'environnement Web du Ministère pour les personnes handicapées	✓ Nombre de pages Web conformes aux normes en vigueur et accessibles	✓ Les pages des sites Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que de l'Aide financière aux études sont construites à partir de gabarits accessibles. Nous estimons que 90 % des pages de ces sites sont conformes aux standards d'accessibilité. Les sites comptent environ 8 500 pages de contenu. Donc, plus de 7 500 pages sont actuellement conformes aux normes en vigueur et accessibles.	✓ Maintenir l'accessibilité de l'environnement Web du MEES pour les personnes handicapées.
		✓ Poursuivre le travail d'adaptation des documents conformément aux standards d'accessibilité Web gouvernementaux pour les personnes handicapées	✓ Nombre de documents accessibles	✓ Les documents ont été rendus conformes selon la disponibilité des ressources et des budgets. Au 31 mars 2017, 146 documents satisfaisaient aux standards d'accessibilité.	✓ Au cours de la prochaine année, une attention particulière sera portée à l'accessibilité des nouveaux documents édités.

2.2. TRAITEMENT DES PLAINTES					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque d'information sur les obstacles rencontrés annuellement par les personnes handicapées dans leurs interactions avec le MEES et les établissements des différents réseaux	Connaître les obstacles rencontrés par les personnes handicapées chaque année et en suivre l'évolution	✓ Maintenir le processus de traitement des plaintes permettant de repérer celles qui viennent de personnes handicapées	✓ Nombre de plaintes déposées par des personnes handicapées	✓ Des 961 plaintes reçues entre le 1 <sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017, 69 ont été formulées par une personne handicapée ou l'un de ses parents, ce qui représente 7,1 % des plaintes reçues.	✓ Les plaintes touchant les activités et les services du MEES ont été traitées, tandis que les personnes adressant des plaintes au réseau ont reçu l'accompagnement nécessaire vers le processus de traitement des plaintes des divers établissements.
		✓ Identifier les obstacles rencontrés par les personnes handicapées chaque année et en suivre l'évolution	✓ Mise en place graduelle d'une typologie des obstacles rencontrés	✓ Les obstacles rencontrés touchent les services aux élèves à risque et aux EHDAA.	✓ Poursuivre la détermination des obstacles et en suivre l'évolution.

### 3. ACTIONS MENÉES À TITRE DE GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC

#### 3.1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés d'accès aux lieux de formation	Maintenir des lieux accessibles aux personnes handicapées dans les établissements scolaires	✓ Soutenir l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments construits avant 1977 dans les commissions scolaires	✓ Montants alloués (financement annuel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La somme annuelle de 10 M\$ prévue a été allouée entièrement aux commissions scolaires pour l'accomplissement de travaux correctifs sur des immeubles ciblés dans leurs plans directeurs respectifs, en accord avec l'OPHQ.</li> <li>✓ Les montants annuels sont aussi reconduits pour l'année 2017-2018.</li> </ul>	✓ Des montants additionnels devront être autorisés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028 pour poursuivre les travaux liés à l'amélioration de l'accessibilité des immeubles des commissions scolaires.
		✓ Intégrer ou maintenir des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans tous les programmes pertinents d'aide financière subventionnant des projets d'immobilisation des infrastructures, des installations et des établissements fréquentés par le public	✓ Nombre d'écoles construites ou agrandies selon ces normes d'accessibilité	✓ Les nouveaux agrandissements ainsi que les nouvelles écoles doivent répondre aux normes d'accessibilité sans obstacle, ainsi qu'il est stipulé dans les codes et règlements en vigueur.	✓ Maintenir l'exigence selon laquelle toute nouvelle construction doit être accessible et répondre aux normes d'accessibilité sans obstacle.
Difficultés d'accès aux lieux de travail	Maintenir des lieux accessibles au personnel du MEES et aux usagers de ses services	✓ Assurer l'accessibilité des bâtiments concernés et de l'espace de travail <sup>3</sup>	✓ Nombre de plaintes concernant l'accessibilité des lieux	✓ Aucune plainte n'a été formulée quant à cet aspect.	✓ Continuer d'assurer l'accessibilité des bâtiments du MEES au personnel et aux usagers.

<sup>3</sup> Les mesures ne s'appliquent qu'aux espaces administratifs loués par le MEES et non aux espaces communs gérés par la Société québécoise des infrastructures (SQI). L'accès extérieur aux immeubles où le MEES occupe des bureaux administratifs est assuré par la SQI, qui effectue sa propre reddition de comptes dans le cadre de son propre plan d'action.

<b>3.1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT</b>					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritésées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque de prise en compte des personnes handicapées lors du processus d'approvisionnement	Respecter les obligations liées à l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale <sup>4</sup>	✓ Maintenir les pratiques actuelles, spécialement en réponse aux besoins des personnes à mobilité réduite	✓ Nombre de plaintes concernant les pratiques administratives	✓ Aucune plainte n'a été formulée quant à cet aspect.	✓ Maintenir les pratiques actuelles.

<b>3.2. EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES</b>					
Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritésées 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficulté à trouver un emploi stable facilitant l'intégration professionnelle et sociale	Favoriser l'embauche des personnes handicapées	✓ Maintenir les efforts en vue d'atteindre la cible du Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées, fixée à 2 % des employés réguliers <sup>5</sup>	✓ Nombre et pourcentage d'employés handicapés	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au 31 mars 2017, 15 employés handicapés réguliers étaient en place, pour un taux de représentativité de 1,5 %.</li> <li>✓ Aucune nouvelle embauche à titre régulier n'a été effectuée en 2016-2017.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Continuer de présenter des candidatures de personnes handicapées à des emplois réguliers et occasionnels.</li> <li>✓ Publiciser davantage le PDEIPH auprès des gestionnaires du Ministère.</li> </ul>

<sup>4</sup> En vertu de l'article 61.3 de la Loi, les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte, dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité pour les personnes handicapées.

<sup>5</sup> Le MEES participe aussi au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH). Ce programme offre aux personnes handicapées la possibilité d'occuper un emploi occasionnel dans la fonction publique québécoise et de développer leurs compétences au travail.

## COORDONNÉES DE L'UNITÉ MINISTÉRIELLE RESPONSABLE

Direction générale des politiques et de la performance ministérielle  
1035, rue De La Chevrotière, 23<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
418 646-5155, poste 3353

## ANNEXE

### SUIVI DES ENGAGEMENTS DU PLAN 2015-2019 DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX VISANT À FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE : POUR UN VÉRITABLE EXERCICE DU DROIT À L'ÉGALITÉ

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<p><b>4. Simplifier les démarches d'accès aux programmes de soutien financier destinés aux enfants handicapés et à leur famille.</b></p>	MF	MEES, MTESS, MSSS, OPHQ	2016	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>Un comité a été mis en place. Ce comité a pour mandat de « mener les travaux visant la mise en œuvre des trois pistes de solution en vue de réduire, simplifier et accélérer les démarches d'accès aux programmes de soutien financier destinés aux enfants handicapés ».</p> <p>Les trois pistes retenues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir une vision commune des notions et des critères pertinents au regard des programmes;</li> <li>- Procéder à la révision sectorielle de l'information et des documents rendus disponibles;</li> <li>- Produire un formulaire unique de rapport du professionnel.</li> </ul> <p>Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017 :</p> <p>Le MEES a collaboré activement aux rencontres (N = 5) du comité interministériel en offrant son soutien-conseil, au regard de ses champs de responsabilités, au cours du processus d'élaboration de la vision commune des notions et des critères pertinents pour les programmes. Il entend poursuivre sa collaboration aux travaux de ce comité en 2016-2017.</p> <p>Par ailleurs, en 2015-2016, un comité directeur interministériel portant sur les EHDAA a été mis en place. Ce comité a notamment pour objectif de coordonner l'ensemble des travaux et des démarches sectoriels et intersectoriels concernant les EHDAA. De ce comité pourraient naître de</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
					nouvelles orientations pouvant avoir un impact sur le plan de la simplification des démarches d'accès aux programmes de soutien financier. Des orientations en ce sens demeurent cependant à venir.
<b>8. Déployer un cadre de référence interministériel sur la planification individualisée et coordonnée des services. Ce cadre de référence interministériel comprendra les balises consensuelles sur les six leviers de la politique <i>À part entière</i>.</b>	<b>MEES, MSSS, OPHQ</b>	MTESS, MF	2019	<b>(X) Réalisé</b> <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<b>Source : <i>Suivi des engagements – 2015-2016.</i></b>
<b>Étape 1</b> Élaborer le cadre de référence.	<b>MEES, MSSS, OPHQ</b>	MTESS, MF	2016	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Le MEES a participé aux travaux du comité qui s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer le contenu du cadre issu des consultations des ministères et des organismes impliqués ainsi que du secteur communautaire. Une proposition de cadre sera transmise aux ministères concernés.
<b>Étape 2</b> Adopter le cadre de référence.	<b>MEES, MSSS, OPHQ</b>	MTESS, MF	2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<b>Étape 3</b> Déployer le cadre de référence au sein de chacun des ministères et de leur réseau respectif : 2017-2019.	<b>MEES</b> , MSSS, OPHQ	MTESS, MF	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	
<b>Étape 4</b> Évaluer le déploiement des pratiques de planification individualisée et coordonnée des services au sein du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation.	OPHQ	<b>MEES</b> , MSSS	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	
<b>9. Assurer une offre de service coordonnée et concertée aux personnes ayant terminé ou étant en voie de terminer leur cheminement scolaire, notamment celles ayant une déficience, de façon à mieux planifier les transitions et à les soutenir dans la réalisation de leurs projets de vie (emploi, activités contributives, activités de jour) qui correspondent à leurs aspirations.</b>	<b>MEES</b> , MTESS, MSSS	MF, MTQ	2018	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Le guide visant à soutenir la démarche de TEVA et la stratégie de déploiement de celui-ci sont prêts et dans l'attente d'une approbation des autorités concernées. Les travaux du comité de travail interministériel sur les activités socioprofessionnelles et communautaires, sous la responsabilité du MSSS, ont eu lieu.
<b>Étape 1</b> Adopter une vision commune des besoins des personnes, des rôles et responsabilités des différents ministères.	<b>MEES</b> , MTESS, MSSS	MF, MTQ	2015	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Réalisé</b> <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu	<b>Source : Suivi des engagements – 2015-2016.</b>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
				<input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	
<p><b>Étape 2</b>  <i>Élaborer et déployer un cadre de référence national MESS-MSSS orientant la conclusion d'ententes de services locales et régionales entre les établissements et organismes des deux réseaux.</i></p>	MTESS, MSSS		2016		
<p><b>10. Soutenir les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'emploi dans le développement et la mise en place des pratiques de TEVA.</b></p>	<b>MEES,</b> MTESS, MSSS	OPHQ	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Le guide visant à soutenir la démarche de TEVA et la stratégie de déploiement de celui-ci sont prêts et dans l'attente d'une approbation des autorités concernées.
<p><b>Étape 1</b>          Élaborer, de façon concertée, une stratégie visant à soutenir le développement et la mise en place des pratiques de TEVA.</p>	<b>MEES,</b> MTESS, MSSS	OPHQ	2016	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Le guide visant à soutenir la démarche de TEVA et la stratégie de déploiement de celui-ci sont prêts et dans l'attente d'une approbation des autorités concernées.
<p><b>Étape 2</b>          Soutenir les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'emploi dans la mise en place des pratiques de TEVA.</p>	<b>MEES,</b> MTESS, MSSS	OPHQ	2017 à 2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non débuté	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
				( ) Abandonné	
<p><b>Étape 3</b> Assurer un suivi de la mise en place des pratiques de TEVA dans toutes les régions du Québec au moyen d'un mécanisme de reddition de comptes (ou de cibles) au sein des établissements scolaires.</p>	<b>MEES</b>		2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	
<p><b>13. Identifier, mettre en œuvre et promouvoir des solutions concertées afin de favoriser les déplacements sécuritaires des personnes qui utilisent des aides à la mobilité motorisées.</b></p>	MSSS, MTQ, OPHQ	SHQ	2019		
<p><b>Chantier B</b> Collaborer à l'identification et à la mise en œuvre de normes, de réglementations et de dispositions concernant la circulation des aides à la mobilité motorisées dans les aménagements extérieurs, les infrastructures et les moyens de transport.</p>	MTQ	<b>MEES</b> , MSSS, OPHQ, RAMQ, SAAQ	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<p><b>15. Assurer, auprès des personnes handicapées, de leur famille et des employeurs, la promotion des programmes et mesures gouvernementaux destinés à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.</b></p>	MTESS	<b>MEES</b> , SCT	2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>Le Ministère participe chaque année au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées.</p> <p>Le Ministère s'est doté de mesures pour mieux respecter les orientations gouvernementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pour le recrutement d'employés réguliers ainsi que pour l'embauche d'étudiants et de stagiaires, la première liste de candidats transmise aux gestionnaires sera composée de membres des groupes cibles (y compris les personnes handicapées).</li> <li>– Pour les emplois étudiants et stagiaires, si une direction retient la candidature d'un membre de l'un des groupes cibles (y compris les personnes handicapées), son salaire sera entièrement payé par la réserve de la sous-ministre.</li> </ul>
<p><b>Étape</b> Poursuivre les activités de promotion des emplois de la fonction publique et des mesures favorisant l'embauche des personnes handicapées auprès de ces dernières, des partenaires du réseau de l'emploi et des ministères et organismes publics.</p>	SCT		En continu		
<p><b>16. Outiller le personnel des centres locaux d'emploi pour favoriser une offre de service de qualité au regard des besoins des personnes handicapées.</b></p>	MTESS		2016		

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<p><b>Étape</b> Faire connaître les outils d'information auprès du personnel des services d'emploi des établissements d'enseignement professionnel, collégial et universitaire pour favoriser une offre de service de qualité au regard des besoins des personnes handicapées.</p>	<b>MEES</b>		2016	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Le Ministère est dans l'attente d'outils qui doivent être produits par le MTESS pour la réalisation de cette action.
<p><b>17. Intégrer ou maintenir des critères d'accessibilité aux personnes handicapées dans tous les programmes pertinents d'aide financière subventionnant des projets d'immobilisation des infrastructures, des installations et des établissements fréquentés par le public.</b></p> <p><b>Les critères doivent être conformes aux normes de conception sans obstacles du Code de construction du Québec, au contenu réglementaire et aux normes inscrites dans les tomes de collection Normes-Ouvrages routiers et à toute réglementation à venir concernant le parcours sans obstacles.</b></p>	<b>MEES, MF, MTQ</b>		2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>La mesure 30850 <i>Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées</i> arrivera à échéance en 2018.</p> <p>Cette mesure, avec un horizon de réalisation sur dix ans, vise à rendre accessibles les bâtiments scolaires et les centres administratifs dont la construction date d'avant 1976.</p> <p>Les projets déterminés dans le cadre de cette mesure sont en cours de réalisation. Si cette mesure n'est pas reconduite par le MEES, les commissions scolaires poursuivront la réalisation de ces projets en puisant dans les autres sources de financement dont elles disposent (Mesure 50620 <i>Maintien d'actifs</i> et mesure 50624 <i>Réfection et transformation de bâtiments</i>) jusqu'à l'atteinte de la cible indiquée dans leurs plans d'action.</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<p><b>18. Réaliser, en cohérence avec les initiatives de sécurité routière et de mobilité durable, une étude sur la faisabilité de la mise en place d'une législation ou d'une réglementation relative à la conception sans obstacles des aménagements extérieurs.</b></p> <p><b>Cette étude devra comprendre la définition du champ d'application, des objectifs et des normes visés ainsi que des mécanismes d'application et de surveillance.</b></p>	MTQ	MAMOT, <b>MEES</b> , MSSS, OPHQ, SAAQ	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Le MEES est toujours disposé à collaborer avec le MTQ pour l'établissement et la mise en œuvre de normes, de réglementations et de dispositions concernant la mise en place d'une législation ou d'une réglementation relative à la conception sans obstacle des aménagements extérieurs.
<p><b>25. Mettre en œuvre des actions pour favoriser l'intégration des élèves handicapés dans les établissements d'enseignement privés en poursuivant notamment l'accompagnement des établissements dans cette démarche et en développant de nouveaux mécanismes d'accompagnement.</b></p>	<b>MEES</b>		2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Des personnes-ressources ont été engagées pour soutenir les établissements privés qui accueillent des EHDAA. Leur mandat est d'offrir de l'accompagnement et de la formation aux établissements d'enseignement privés ordinaires et aux établissements d'enseignement spécialisés en adaptation scolaire, afin que ceux-ci développent l'expertise requise pour offrir des services adéquats à ces élèves. L'un des objectifs est d'aider les intervenants locaux à acquérir une plus grande expertise pour adapter leurs interventions aux besoins d'une clientèle particulière.
<p><b>26. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires des personnes handicapées en mettant en œuvre des actions pour favoriser leur accès à la formation générale des jeunes, à la formation</b></p>	<b>MEES</b>		2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	La publication du document <i>Au-delà des apparences... Un œil averti pour l'accompagner vers la réussite</i> a pour objectif de favoriser le développement professionnel des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire relativement à l'intervention auprès des élèves ayant une déficience motrice. Il s'adresse aux conseillers pédagogiques qui désirent soutenir et accompagner les enseignants.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
générale des adultes et à la formation professionnelle.					
<b>27. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires chez les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage en mettant en œuvre des actions pour favoriser l'accès aux projets pédagogiques particuliers incluant les projets d'enseignement intensif de l'anglais.</b>	<b>MEES</b>		2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>Une lettre concernant les demandes de dérogation pour un projet pédagogique particulier a été transmise à tous les directeurs généraux des commissions scolaires.</p> <p>Les documents d'encadrement et les formulaires de demande de dérogation et d'autorisation relatifs aux projets pédagogiques particuliers ainsi qu'à la formation en entreprise et récupération ont fait l'objet d'une révision.</p> <p>Objectifs : simplifier le processus de demande de dérogation et d'autorisation, clarifier les documents d'encadrement et préciser certains éléments; déposer une version électronique de l'ensemble des documents à remplir sur le portail Collecte Info pour simplifier ce processus.</p> <p>Le réseau a bénéficié d'un accompagnement par le Ministère pour ce qui est d'assurer la conformité des demandes de dérogation visant des projets pédagogiques particuliers.</p> <p>Le répertoire des métiers semi-spécialisés qui est utilisé dans le parcours de formation axée sur l'emploi a été bonifié.</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<p><b>28. Soutenir la mise en place de mécanismes de transition des élèves handicapés entre le secondaire et le collégial en vue de favoriser la réussite scolaire des élèves handicapés ainsi que l'accès aux services de soutien.</b></p>	<p><b>MEES</b></p>	<p>OPHQ</p>	<p>2017</p>	<p>( ) Réalisé  (X) En cours de réalisation  ( ) En continu  ( ) Non commencé  ( ) Abandonné</p>	<p>À la suite des travaux amorcés en 2015-2016 par un comité du MEES, il a été convenu de demander au Comité de liaison de l'enseignement secondaire et de l'enseignement collégial (CLESEC) d'autoriser la mise en place d'un sous-comité portant sur cet engagement.</p> <p>Ce point était à l'ordre du jour de la rencontre du CLESEC tenue le 25 mai 2017.</p> <p><b>Mandat proposé pour le sous-comité du CLESEC</b></p> <p>Des travaux visant la mise en place, à l'échelle de la province, de mécanismes de transition du secondaire au collégial devront être menés pour soutenir la réussite des élèves en situation de handicap et favoriser leur accès aux services offerts.</p> <p>Les principales actions sont à déterminer avec le comité. Elles devraient permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• documenter les difficultés éprouvées par les élèves et les établissements sur le plan de la transition du secondaire au collégial;</li> <li>• répertorier les différents mécanismes déjà en place d'un ordre d'enseignement à l'autre et dans certaines régions, le cas échéant;</li> <li>• déterminer les mécanismes à mettre en place ainsi que leur mode de déploiement et concevoir ces mécanismes.</li> </ul>
<p><b>29. Identifier, dans la future politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, des orientations prenant en compte la situation et les enjeux particuliers liés aux personnes handicapées.</b></p>	<p><b>MEES</b></p>		<p>2015</p>	<p>( ) Réalisé  (X) En cours de réalisation  ( ) En continu  ( ) Non commencé  ( ) Abandonné</p>	<p>Des travaux visant à établir des orientations et des mesures particulières en lien avec la situation et les enjeux liés aux personnes handicapées sont en cours.</p>

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<b>30. Améliorer la qualité des services offerts aux élèves ayant une surdité dans le réseau scolaire, secteur jeune, en offrant des formations portant sur les interventions à privilégier auprès des élèves ayant une surdité.</b>	<b>MEES</b>		2018	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Cette action est réalisée par l'entremise des personnes-ressources du service régional de soutien et d'expertise pour les élèves ayant une déficience auditive.
<b>31. Réaliser un complément à l'Étude sur la profession d'interprète visuel au Québec permettant d'établir, entre autres, les besoins récurrents de main-d'œuvre en matière d'interprétation visuelle et analyser l'ensemble des études et des données à ce sujet.</b>	<b>MEES</b>	OPHQ	2016	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Réalisé</b> <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<i>Source : Suivi des engagements – 2015-2016.</i>
<b>Étape</b> À la suite de ces travaux, déterminer le dispositif de formation en interprétation visuelle à mettre en place.	<b>MEES</b>	OPHQ	2017	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Réalisé</b> <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<i>Source : Suivi des engagements – 2015-2016.</i>
<b>32. Entamer les travaux en vue de réviser les critères d'admissibilité et les mesures destinées aux personnes handicapées dans le cadre des programmes d'aide financière aux études afin que ceux-ci soient en conformité avec la définition d'une personne handicapée, comme stipulé dans la Loi assurant l'exercice des</b>	<b>MEES</b>	OPHQ	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Des travaux ont été amorcés en décembre 2015 en collaboration avec l'OPHQ.  À l'été 2016, l'OPHQ a donné suite à un document de travail qui lui avait été remis plus tôt dans l'année par l'AFE pour l'obtention de commentaires.

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017
<p><b>droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.</b></p>					<p>À la fin de l'automne 2016, après avoir obtenu les autorisations nécessaires, l'AFE a informé l'OPHQ que les travaux se poursuivaient.</p> <p>Des travaux devraient avoir lieu avec l'OPHQ au printemps 2017.</p>
<p><b>33. Réviser le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques et, à cette occasion, analyser les enjeux associés à la prise en compte de façon systématique de la réalité des personnes handicapées.</b></p> <p><b>Les personnes handicapées seront incluses dans une catégorie plus vaste de personnes ayant des besoins particuliers pour préserver le caractère général des objectifs et standards des programmes.</b></p>	<p><b>MEES</b></p>		<p>2016</p>	<p>( ) Réalisé  (X) En cours de réalisation  ( ) En continu  ( ) Non commencé  ( ) Abandonné</p>	<p>Un travail exploratoire a été amorcé en 2015-2016 et les travaux se sont poursuivis en 2016-2017.</p> <p>Toutefois, le cadre actuel n'empêche pas la prise en compte de cette clientèle dans les programmes officiels, notamment lorsqu'il s'agit d'utilisateurs avec lesquels les professionnels auront à interagir dans le cadre de leurs fonctions. La révision du cadre viendra formaliser cette situation.</p>

**Éducation,  
Enseignement  
supérieur  
et Recherche**

Québec 